



Montataire
VILLE DE L'OISE

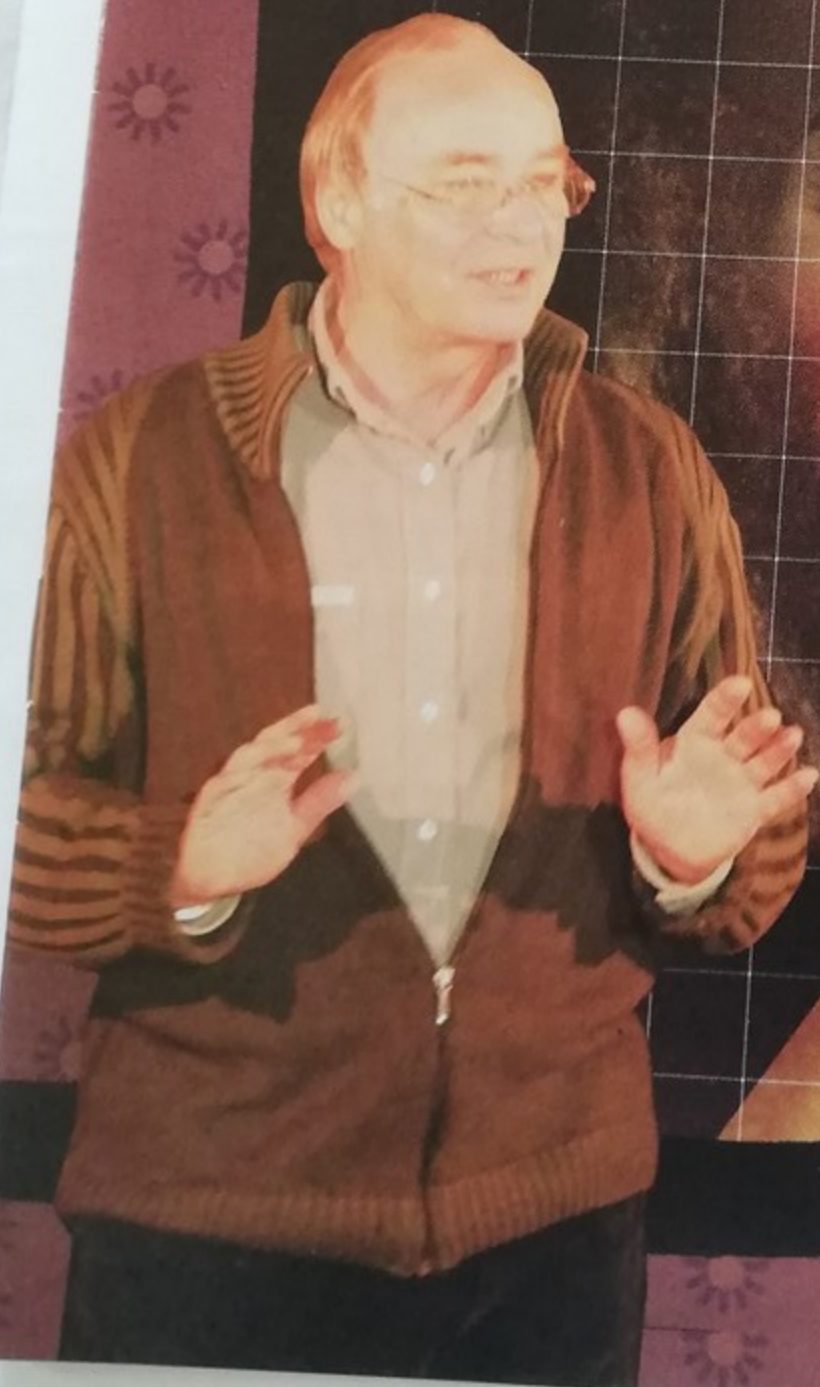
Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 28 - AVRIL 2006

3^{èmes} Rencontres de la Plate-Forme du

Conte En Picardie

Un Succès !



Notre ville

Sommaire

Notre ville : le studio Mont'le son	3
Février-Mars à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
8 mars : journée des Femmes	7
Reportage : budget de la ville	8 et 9
Hôpital de Creil	10
Elections en Palestine	11
Associations	12
Tribune libre	13
Portrait : GLR - groupe de musique	14
Etat-civil, brèves	15

Les Montatairiens aiment les contes



3èmes rencontres de la Plate-forme du Conte en Picardie

Les 20 conteurs invités ont enthousiasmé un public venu très nombreux les 10-11 mars au Palace et à la salle de la Libération



Vivre ! - N° 28 - Avril 2006

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Legrand

jplegrand.montataire@wanadoo.fr

06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44

Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,

Arnaud Couallier, Bruno Giordano,

Chantal Maupas, Fernand Tuil,

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

www.mairie-montataire.fr

St
M
D
pour l'Éc
les activi
Ce lieu,
Montata
encourag
mettant
le souhai
et d'enre

de mixa
recruté e
studio et
besoin à
morceau
en génér
une mac
pes ama
aide pré
très diffi
qui s'occ

Studio Mont'le son

Depuis le mois de septembre, l'AMEM (Association Municipale pour l'Éducation Musicale) a relancé les activités du studio Mont'le son. Ce lieu, destiné prioritairement aux Montatairiens, a été créé pour encourager la création musicale en mettant à la disposition de ceux qui le souhaitent un espace de répétition et d'enregistrement et une possibilité

du mixage. Or, c'est une étape décisive dans la création d'un disque, qui exige des compétences particulières et représente une masse de travail importante : découper, nettoyer, préparer les effets.

Aujourd'hui, une dizaine de groupes profite du studio ; cela va du rap en passant par le jazz, rock, variété, funk, métal, techno. Il manque le reggae note Michaël.



de mixage. Michaël Petigny a été recruté en septembre pour gérer le studio et aider les groupes qui en ont besoin à enregistrer et mixer leur morceau. Les usagers le sollicitent, en général, lorsqu'ils souhaitent faire une maquette de disque. Les groupes amateurs savent que c'est une aide précieuse car il leur est souvent très difficile de trouver une personne qui s'occupe de l'enregistrement et

Il reste des plages à occuper, donc si vous vous sentez une fibre musicale...

Des services de la ville ont également recours au studio et aux compétences de Michaël. Ainsi, des enfants de la halte jeux ont pu enregistrer un disque à partir de chansons qu'ils avaient préparées avec leur animateur. Ils sont repartis chacun avec un disque. Joli souvenir d'enfance !



Des adolescents du centre aéré ont également fait l'expérience. Cette fois, Michaël a cherché les mélodies pour accompagner les chansons dont ils ont écrit les paroles. Là encore, ils sont repartis chacun avec leur CD.

Enregistrements mobiles et sonorisation de concerts

Si vous souhaitez enregistrer un concert, une chorale, une fanfare, un orchestre, vous pouvez faire appel à Mont'le son puisque l'association propose des enregistrements mobiles sur ordinateur. Mont'le son procède également à la sonorisation de concerts en salle ou en extérieur.

Le studio dispose de deux salles pour les répétitions : la salle "Mont'le son" de 45 m² est attenante à l'église, elle est équipée d'une sono, de back line et d'une batterie (sans caisse claire ni cymbales) ; La salle "Bernstein" de 35 m², située rue Jean Jaurès, est équipée d'une sono.

Les salles sont ouvertes les mardi, jeudi, vendredi de 10 h à 21 h et le samedi de 10 h à 19 h. Il vous est possible de réserver des créneaux de deux heures, de prendre des forfaits journée ou demi-journée.

Contact : Michaël Petigny
au 03 44 25 69 65
ou 03 44 25 59 16

à Montataire



Les Blérots de Ravel au Palace, une ambiance festive qui a ravi les 300 spectateurs



8 mars 2006, mairie annexe, Mesdames Ndongbassi, Mareko et Malonda, sans papier sont parrainées officiellement par la ville de Montataire, un geste fort pour la journée de la Femme



Anaïs, une jeune chanteuse qui monte, seule avec sa guitare et sa voix, elle a étonné et fait rire les spectateurs du Palace



Cédric Vitu de Montataire a remporté son deuxième combat professionnel dans la salle Marcel Coene copieusement garnie



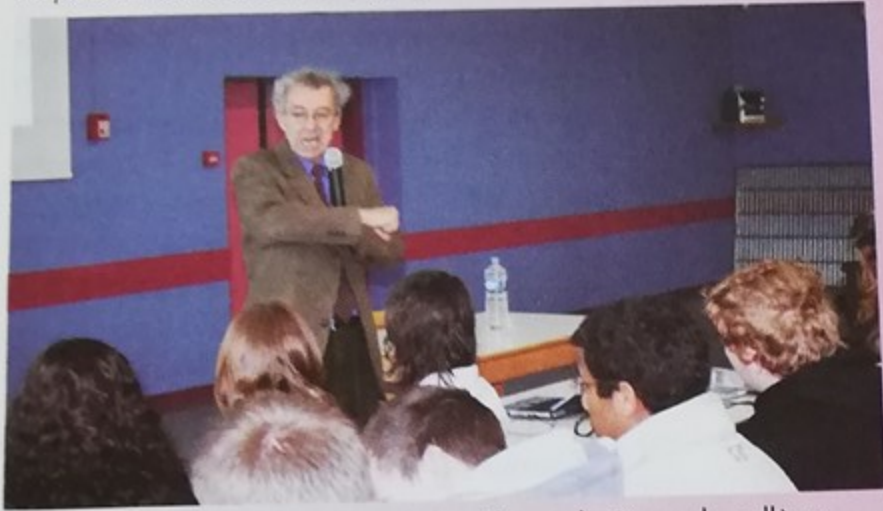
Louis Raymond, adjoint à la culture, en présence de Francine Mussano, Virginie Korkmaz et James Godard, élèves de l'atelier des beaux arts de l'Espace Henri Matisse de Creil qui ont exposé dans le hall du Palace à Montataire



Traditionnel loto du Basket, qui a encore attiré beaucoup de monde



Les Montatairiens étaient conviés au débat d'orientation du budget municipal à la salle de la Libération. Ils sont intervenus lors d'une suspension de séance (voir page 8)



M. Ahmed Djebbar a présenté aux élèves de 3ème du collège Anatole France l'exposition «l'âge d'or des sciences arabes» qu'il a organisé à l'Institut du Monde Arabe de Paris



Pose du premier boulon du nouvel espace de rencontres par M. le maire et l'architecte M. Charpin du cabinet Charpin et Perron. Cet équipement ouvrira ses portes fin 2006



M. Marcel Zanetti a souhaité au nom de la Municipalité la bienvenue à M. l'Ambassadeur du Népal invité à Montataire par l'association Népal et vous

L'édito du Maire

Le 12 avril, je serai avec les jeunes montatairiens au Forum pour l'emploi

Au moment où sont écrites ces lignes un grand mouvement de protestation s'étend dans le pays en particulier parmi la jeunesse contre le CPE. Les salariés avec leurs organisations syndicales se mobilisent contre cette mesure du gouvernement passée en force sans débat au Parlement. Notre municipalité les soutient totalement.

La supercherie consiste à faire croire que le «CPE c'est mieux que rien dans un pays où il y a tant de chômage !». Mais le caractère dangereux du CPE se dévoile de plus en plus. Ce que ce gouvernement veut imposer c'est encore plus de liberté pour les patrons de licencier quand bon leur semble et encore moins de droits pour les salariés. Cette politique ultra-libérale répond d'abord à un critère :

réaliser toujours plus de profits au moindre coût pour satisfaire les actionnaires qui peuvent ensuite, comme on le voit avec l'affaire Arcelor-Mittal, «jouer» une espèce de partie de Monopoly dont les salariés paient les conséquences. Le gouvernement fait le choix d'une poignée de privilégiés, obnubilé par cette compétition mondiale dont on nous rebat les oreilles mais qui en définitive pousse les peuples à une concurrence de plus en plus inhumaine. J'ai eu l'occasion de le dire en maintes occasions : ce dont a besoin notre ville, ce dont a besoin notre pays, c'est d'autres rapports économiques et politiques. Des rapports fondés sur la démocratie et la coopération, sur le dialogue et la mutualisation des savoirs, le partage des pouvoirs. A commencer par le dialogue avec les jeunes. Une société qui traite sa jeunesse avec autoritarisme n'a pas beaucoup d'avenir. Il est nécessaire de dialoguer avec toute la société, avec les salariés, avec les jeunes. Car si il faut des réformes elles ne seront efficaces que si elles sont voulues et soutenues par les gens.

Notre municipalité agit en ce sens. Nous avons ainsi travaillé avec tous nos partenaires pour organiser un «Forum des métiers pour l'emploi des jeunes» le mercredi 12 avril prochain à Montataire. Même si en matière d'emploi, il n'y a pas de recette miracle, et que notre industrie est particulièrement fragilisée par la politique actuelle, il faut que les jeunes mais aussi les moins jeunes puissent sans attendre trouver des réponses concrètes à leurs aspirations. Nous espérons qu'avec ce Forum auquel participeront des professionnels de secteurs qui recrutent, des jeunes de notre ville pourront signer des contrats d'embauche et se voir proposer des formations qualifiantes débouchant sur un emploi. Tous les jeunes de Montataire y sont les bienvenus ! Je les y invite personnellement.

Jean-Pierre Bosino



Culture

Mardi 4 Avril
20 h 30
Palace

Mayra

Cette jeune et belle chanteuse capverdienne est bien partie pour donner un souffle nouveau à la musique de son pays, en imposant son propre style, plus proche des musiques des îles sous le vent «Sotavento», avec des rythmes africains comme le batuque et le funà, jusqu'ici presque inconnus en Europe. De la musique festive servie par une voix magnifique et une joie de vivre partagée avec son public.

«Sa voix lancinante et chaude a captivé l'auditoire. Elle chante comme si chanter n'avait de sens que pour donner du bonheur au peuple. C'est une musique pleine de vie faite pour être dansée. Et quand la chanteuse délaisse ses guitaristes et



son percussionniste pour affronter seule le public a cappella, un frisson parcourt les spectateurs».

Le courrier international août 2003.

Tarif A

Samedi 8 avril - 20 h 30 - Palace
Scène ouverte Rock Punk

Les scènes ouvertes laissent la possibilité aux groupes débutants de la région et parfois d'un peu plus loin, de se produire devant un public qui vient pour découvrir de jeunes talents.

Osmo'z

Du rock hyper-énergique au rock planant avec une belle voix féminine, Osmo'z a sa place dans les groupes de l'Oise promis à un bel avenir.

Guérilla Poubelle



Groupe de punk-art-core vaguement anarchisant des bords de Seine : guitare/basse/batterie, oscillant avec énergie entre les classiques punk-rock alternatifs français et une culture plus «outre-atlantique». Guérilla Poubelle c'est électrique, punk, criard, mélodique, libertaire, sombre, dérangé, abordable, absurde, urbain, animal, coloré, urgent, alternatif, morbide, naturel, amusant, insomniaque, non et anti-conformiste, destroy, industriel et bio-dégradable... avec un zeste d'art plastique.

Tarif réduit

Mercredi 12 avril
16 h - Palace

Carlito et le rayon de soleil

de Claudie Arif

Par la Compagnie Chenevoy
Mise en scène Yves Chenevoy
avec Claudie Arif, Gaëlle Lecuyer
Séances scolaires jeudi 13 avril
10 h 30 et 14 h

Deux comédiennes masquées nous transportent au pays du soleil (celui des mayas) où curieusement le ciel est toujours gris. Grâce à l'intervention d'un enfant, de sa chemise, d'un rayon de soleil farceur la lumière et les couleurs seront rétablies. Le pays redeviendra vivant et gai.

«On suit avec amusement les aventures de la sorcière grise qui fabrique du gris avec sa machine insensée. Le conte riche de marionnettes, de projections et d'ombres, est très agréable».

Télérama

Tarif réduit

Mercredi 14 Avril
20 h 30 - Palace

Salvador, la Montagne, l'Enfant et la Mangue

de Suzanne Lebeau

par la compagnie Chenevoy
Mise en scène Yves Chenevoy
avec Claudie Arif, Philippe Bertin, Raphaël Bouvet, Gaëlle Lecuyer

Au cœur de l'Amérique du Sud, une montagne aussi belle dans la clarté du matin que cruelle dans la difficulté d'y vivre, un homme, suite à un immense choc émotionnel, se rappelle son enfance, sa vie dans les montagnes andines : sa mère, lavandière pour les familles nanties, son père, dont la disparition va bouleverser sa vie, ses sœurs et frères, les cirEURS de chaussures dont il aurait dû partager le destin si sa mère n'avait pas cru si fort que tout manguier peut produire des mangues et ne l'avait pas aidé dans sa découverte émerveillée de l'écriture. En se remémorant son passé, Salvador renoue avec l'âme, la culture et les valeurs de son peuple. Des valeurs qui touchent à l'essentiel et qui nous rejoignent à des kilomètres de distance.

Tarif A

8 mars

De nombreuses femmes ont assisté aux différents débats organisés par la ville à l'occasion de la journée internationale des femmes. Ces derniers ont donné lieu à des échanges riches et chaleureux.

La journée a commencé avec une initiative en direction des agents municipaux. Malheureusement, peu d'hommes se sont déplacés. Une quarantaine d'employées municipales ont pu regarder le diaporama, commenté par Marie-Paule Buzin, adjointe au maire retraçant l'histoire de la lutte des femmes. La projection a débuté par le clip diffusé à la télévision sur les violences subies par les femmes. Il faut en effet rappeler qu'aujourd'hui, dans notre pays, une femme sur dix subit des violences conjugales.

Le débat qui a suivi a donné lieu à une série d'interventions notamment sur la répartition des rôles dans la vie quotidienne. L'importance de l'éducation dans la construction de rapports égaux entre hommes et femmes a été constatée par toutes et tous.

L'après-midi s'est poursuivie par un débat avec les habitantes. Un premier échange a tourné autour des difficultés qu'on rencontre en tant que femme dans la vie quotidienne. Paulette a ouvert la discussion en témoignant de son expérience de femme vivant à la résidence des personnes âgées. De nombreuses participantes ont, ensuite, pris la parole pour évoquer les discriminations subies dans le monde du travail : le harcèlement moral, sexuel. Nous pourrions citer Frédérique qui n'a pas oublié son expérience à Buffalo Grill où l'on exigeait que les femmes portent des jupes fendues. Ou encore Sandrine, juriste au CIDF qui a en charge le premier recours au tribunal des Prud'hommes contre la rupture unilatérale d'un contrat nouvelle embauche (CNE) pour cause de grossesse. Si toutes ont salué l'évolution de la situation des femmes, elles ont cependant appelé à la vigilance car de nombreuses remises en cause des droits acquis sont en cours. Françoise Bordais,

adjointe au maire à la petite enfance, a en effet signalé les conditions de plus en plus difficiles dans lesquelles l'IVG se pratique aujourd'hui : souvent sans accompagnement et en culpabilisant les femmes.

Une Roumaine, en France depuis seulement deux mois, a fait part de son éton-



Un débat passionnant

nement quant aux difficultés évoquées par les Françaises car, dans son pays, on regarde la France comme un modèle de liberté pour les femmes. Tandis qu'en Roumanie, «les traditions sont plus importantes que le progrès. Le mari est le chef».

Des Algériennes ont pour leur part évoqué le 8 mars en Algérie comme une fête particulièrement célébrée, «les femmes peuvent aller gratuitement au cinéma et au théâtre». Une Indienne a, par contre, regretté que la journée internationale des femmes soit ignorée dans son pays d'origine.

Les difficultés liées à l'immigration ont été également soulevées. Ainsi le témoi-

gnage d'une femme dont le mari a divorcé dans son pays d'origine sans l'en informer, la laissant seule avec plusieurs enfants sans aucun moyen de subsistance. Les témoignages ont été nombreux, souvent graves mais toujours chaleureux.

La journée s'est achevée avec le parrainage républicain de trois femmes sans papier vivant au foyer Aftam. De nombreux habitantes et habitants, parmi lesquels des enfants, des parents d'élèves et des enseignants de l'école Jean Jaurès, ont assisté avec beaucoup d'émotion à la remise, par Monsieur le Maire, de certificats de parrainage. Jean-Pierre Bosino a dénoncé la politique du gouvernement fondée principalement sur la répression et la discrimination, rendant la vie impossible à des milliers d'hommes et de femmes contraints à l'émigration par une situation mondiale intenable.

Il s'agissait du troisième parrainage dans la région. Les villes de Villers-Saint-Paul et de Chambly devraient, à leur tour, s'associer prochainement à cette initiative lancée par l'association Solidarité migrants.

Très symboliques, ces initiatives peuvent constituer un moyen de dissuasion contre les tentatives d'expulsion du Ministère de l'intérieur via les préfectures de police.



Marie-Paule Buzin, adjointe aux affaires sociales remet un livre offert pour le 8 mars, aux femmes membres du personnel municipal

Zoom sur le dé

Fidèle à sa politique en faveur de la démocratie participative, la municipalité a convié la population à participer au débat d'orientation budgétaire. C'est en effet à partir des demandes formulées dans les réunions de quartier que les élus ont dégagé une partie des lignes budgétaires pour l'année 2006.

Vous étiez une quarantaine d'habitants à assister au débat d'orientation budgétaire. Celui-ci s'est ouvert avec une déclaration du maire dans laquelle il a, une nouvelle fois,

Les grandes lignes du budget ont ensuite été présentées. Celles-ci ont été dégagées en fonction, notamment, de la loi de finance qui se caractérise, cette année encore, par un désengagement fort de l'Etat.

Le désengagement financier de l'Etat

Citons, par exemple, l'évolution prévisionnelle des dotations de l'Etat qui demeurent inférieures à l'inflation ; l'instauration d'un bouclier fiscal dont l'objet est de limiter le montant de l'impôt direct des contribuables à 60 % de leurs revenus. En cas de dépassement, les collectivités territoriales devront

Autant de mesures vécues comme particulièrement injustes au regard de la fiscalité locale qui pèse lourdement sur les ménages les plus modestes. C'est pourquoi la ville a fait circuler au cours des réunions de quartier une pétition dans laquelle il est exigé que les revenus soient pris en compte dans le calcul de la taxe foncière. Celle-ci a été signée par plus de 500 Montatairiens et sera portée au préfet par les élus et les habitants qui le souhaiteront.

Ce désengagement financier de l'Etat a pour résultat une baisse des recettes pour les collectivités territoriales. Malgré tout, comme l'an passé, la mairie n'augmentera pas sa part communale des impôts locaux mais poursuit, en revanche, sa politique, engagée depuis 2005, de maîtrise des dépenses. Il s'agit de réaliser deux millions d'euros d'économie sur 5 ans, à raison de quatre cent mille euros par an. L'objectif a été atteint en 2005. Tout l'enjeu réside dans le maintien des services à la population, la municipalité s'opposant à une quelconque suppression de ces derniers.

Et malgré tout, la ville continue ses travaux d'entretien, de rénovation et de construction. Tous les documents relatifs aux investissements dans la ville sont disponibles auprès de vos élus.

Le débat avec les habitants

Une suspension de séance a eu lieu pour permettre à la population d'intervenir. Un habitant a interpellé le maire sur la fermeture de nombreuses boulangeries le lundi. Il lui a été répondu qu'il ne peut y avoir de réquisition que si et seulement si, il n'y a aucune boulangerie ouverte. Un artisan s'est par ailleurs plaint de ne pas avoir de marché avec la ville. La municipalité ne peut en aucun cas proposer directement les marchés aux entreprises, commerçants et artisans. Les appels d'offre sont en effet publiés dans la presse et il appartient à chacun de les consulter et d'y répondre. Il a été également demandé si la municipalité envisageait de développer des services aux personnes âgées à domicile. Selon le maire, il appartient à



Réunion de quartier des «Fonds de Montataire et Nogent»

affirmé sa volonté de développer la démocratie participative. A ce titre, Jean-Pierre Bosino a évoqué des réunions prochaines avec la population pour informer de l'éventuel passage en communauté d'agglomération à taxe professionnelle unique dès 2007. Les personnes présentes ont pu voir le film qui a été réalisé sur les services de la ville. Une manière de rendre hommage au travail des agents municipaux et de marquer l'attachement de la municipalité au service public à l'heure où ce dernier est fortement menacé.

rembourser le « trop perçu ». Cette mesure concerne en fait 67 % des plus gros contribuables dont 15 % sont imposés sur l'impôt sur les grandes fortunes. Pour reprendre la formule d'un cadre de la ville, «le gouvernement soigne sa clientèle !». Citons enfin le plafonnement des bases de taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée. Contre cette disposition, une motion a été adoptée par le conseil municipal exigeant que « la taxe professionnelle ne soit pas plafonnée à 3,5 % afin de préserver l'autonomie financière des collectivités locales.»

bat budgétaire

La participation aux rencontres budgétaires

Plus de 500 personnes ont participé à ces réunions au cours desquelles une centaine de demandes ont été exprimées. Ces dernières ont permis aux élus de dégager des orientations budgétaires.

262 personnes dans 11 réunions de quartier.

141 agents communaux dans 8 réunions des services municipaux.

28 jeunes dans une réunion consacrée à la jeunesse.

50 personnes dans les rencontres avec les associations, les commerçants et les enseignants.

l'Etat d'assumer ce type de services car la ville n'en a pas les moyens.

Un habitant a demandé à la ville de créer un fonds de soutien pour cautionner les jeunes lorsqu'ils demandent un logement. Là encore, la ville considère qu'il appartient à l'Etat de le faire. Et surtout, de se battre pour que les jeunes obtiennent, un emploi. Jean-Pierre Bosino a rappelé que malgré les mesures du gouvernement, le chômage explose dans la ville.

Enfin la question de la vitesse excessive a été soulevée. Une nouvelle fois, la municipalité a expliqué qu'elle ne peut installer des ralentisseurs dans toute la ville pour des raisons financières mais aussi parce qu'ils abîment les amortisseurs des bus. Le maire en a appelé au civisme de chacun, seule vraie solution. D'autant que la ville se refuse à créer une police municipale car cela doit demeurer une compétence de l'Etat. Toutefois, il est envisagé d'assermenter des agents municipaux afin qu'ils verbalisent les personnes enfreignant le code de la route, en particulier en matière de stationnement.

L'assemblée des conseillers généraux du département

Une question à Alain Blanchard, Vice-Président du Conseil général de l'Oise et à Viviane Claux, Conseillère régionale.

Quelles sont les incidences de la décentralisation sur la fiscalité locale dans le département et la région ?

Alain Blanchard : Les collectivités territoriales ont aujourd'hui besoin de ressources nouvelles pour faire face aux besoins de la population qui ne cessent d'augmenter avec l'ampleur de la crise sociale. Or, le choix du gouvernement est de les étrangler davantage en leur transférant des charges importantes sans les moyens correspondants pour les assumer. C'est pourquoi on ne peut pas parler d'une réelle décentralisation. Pour cela, il faudrait que l'Etat tout en transférant des charges et des responsabilités, assume les siennes : la péréquation, la coordination des politiques nationales (éducation, social). On assiste donc à un désengagement de l'Etat, malhonnête de surcroît.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil général vient d'assigner l'Etat devant le tribunal administratif parce qu'il y a un désaccord complet sur le volume de personnel transféré et l'équivalent en terme de moyens financiers. Il faut impérativement

sortir du débat entre «j'augmente les impôts et je rends les mêmes services, ou je n'augmente pas les impôts mais je supprime des services». La seule solution, sentiment partagé par nombre d'élus, est de procéder à une réforme de la fiscalité locale pour que celle-ci soit plus équitable et pour lui permettre de dégager des ressources nouvelles. D'où l'idée des élus communistes de taxer à 0,5 % les actifs financiers des entreprises, ce qui rapporterait la somme suffisante, 20 milliards d'euros, pour faire face aux nouvelles charges des collectivités territoriales.

Viviane Claux : Il y a de tels retards dans les politiques publiques en Picardie que les compensations versées par l'Etat sont insuffisantes. Malgré tout, nous allons pouvoir limiter la hausse de la pression fiscale à 1,8 % en 2006, ce qui représente seulement quelques centimes par foyer. Pour ce qui est de la fiscalité indirecte, nous maintenons la gratuité de la taxe sur les permis de conduire ainsi que le tarif de la taxe sur les cartes grises qui demeure en dessous de la moyenne nationale.

Nous continuons à protester contre le transfert des TOSS et à exiger de l'Etat qu'il finance le rattrapage des retards dans les politiques publiques en Picardie.



L'hôpital Laënnec a besoin d'oxygène

Entretien avec Marie-Paule Buzin, adjointe chargée des affaires sociales et membre du conseil d'administration de l'hôpital Laënnec de Creil.

Que représente l'hôpital Laënnec pour le bassin creillois ?

Il est d'une importance capitale. Il s'agit en effet d'un hôpital pivot dans l'Oise de par la modernité de son équipement et des spécialités qu'il propose. L'hôpital dispose d'un plateau technique performant tel que la mammographie, la coronarographie, l'IRM et une unité de soins intensifs en cardiologie. Les travaux qui sont entrepris vont accroître ses performances puisque la superficie de l'hôpital va être doublée.

Aujourd'hui, l'hôpital de Creil dispose de 390 lits et compte environ 104000 patients qui sont venus pour des consultations externes en 2005. Il a par ailleurs été classé premier de l'Oise dans la prévention des maladies nosocomiales.

Les principales difficultés rencontrées par l'hôpital sont liées à la pénurie de personnel. Comment l'expliquez-vous ?

On peut citer l'indemnité de résidence qui n'est pas versée au personnel médical qui souhaite s'installer dans la région alors qu'il y a droit lorsqu'il va travailler en Ile de France ou à Lille. Cette disposition ne favorise pas le recrutement du personnel. Si bien que l'hôpital Laënnec connaît, principalement, une pénurie chronique d'infirmières. Cette année, une cinquantaine d'entre elles va partir en congé maternité et rien n'est prévu pour les remplacer. Une situation qui va être aggravée avec le congé parental de droit car aucun moyen supplémentaire n'est envisagé pour compenser ces absences prolongées.

Ces déficits en personnel se traduisent notamment par des fermetures régulières de lits lorsque des membres du personnel partent en vacances car il n'y a pas suffisamment d'agents pour les remplacer. Par exem-

ple, entre les 21 avril et 1er mai, vingt lits vont être fermés en service orthopédie et cinq lits en service réanimation du 15 avril au 2 mai.

De plus, alors que l'hôpital a multiplié ses efforts en terme de formation du personnel, ceux-ci ne sont pas pris en compte dans le calcul des subventions. En conséquence, l'investissement dans la formation va être revu considérablement à la baisse. C'est regrettable lorsque l'on sait qu'il manque trente mille infirmières en France.

Est-ce que cette pénurie chronique de personnel ne favorise pas le recours à l'emploi précaire ?

Les dispositions contenues dans le plan «Hôpital 2007», appelées aussi «nouvelle gouvernance», remettent en cause les statuts de la fonction publique hospitalière. Par exemple, l'Agence régionale de l'hospitalisation impose à l'hôpital de Creil de recruter cinquante huit personnes en contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Il s'agit de l'équivalent des anciens CES et CEC. Ces contrats qui ne peuvent excéder vingt quatre mois, payés au SMIC, le plus souvent sur un mi-temps, sont destinés à faciliter l'insertion professionnelle des personnes au chômage rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi. On est encore face à des contrats à durée déterminée, peu qualifiés, qui, non seule-

ment ne permettront pas de résoudre la pénurie de personnel mais risquent d'aggraver les dysfonctionnements existant dans les services.

La mise en place de la tarification à l'activité aggrave la crise de l'hôpital.

Tout à fait car le financement des hôpitaux, en fonction des pathologies traitées, entraîne une incertitude dans les budgets d'une année à l'autre. En effet, actuellement 50 % des recettes de l'hôpital sont dépendantes de l'activité. Ce nouveau mode de financement des hôpitaux va aboutir à ce que ceux-ci choisissent les pathologies qui rapportent le plus financièrement.

Le budget global de l'hôpital de Creil est aujourd'hui de 95 millions d'euros avec un déficit de 12 %.

Alors que l'Agence régionale de l'hospitalisation subventionne le regroupement de cliniques à Gouvieux sur lequel pèse aujourd'hui de grandes incertitudes, on voudrait voir ces fonds publics bénéficier à des projets profitant au plus grand nombre comme c'est le cas avec l'hôpital public de Creil, aujourd'hui contraint d'emprunter pour couvrir ses besoins.



Elections en Palestine

Opinions du camp de Deheisheh

Nous avons interrogé Ahmed Muhaisen⁽¹⁾ sur les dernières élections législatives en Palestine qui ont été remportées par le Hamas.

Que pensez-vous du résultat des dernières élections et de la réaction du Fatah qui refuse toujours de siéger au gouvernement ?

Même si je pense que la société palestinienne va souffrir d'un gouvernement dirigé par le Hamas, le résultat de ces élections reflète le choix des Palestiniens. Tout le monde doit donc l'accepter. Cette victoire s'explique notamment par la lassitude des Palestiniens de la corruption qui gangrène l'Autorité palestinienne. De plus, les Islamistes n'ont présenté qu'une liste et ont su mobiliser leurs partisans à aller voter, ce qui n'a pas été le cas de l'opposition. Au camp de Deheisheh, nous avons voté pour un candidat du comité populaire, Abou Khalil qui a été élu député.

Quant au Fatah, il ne parvient pas à accepter qu'il a perdu les élections. C'est d'autant plus difficile qu'il contrôle toutes les institutions de l'Etat : armée, police, justice, etc. Nous allons vers quelque chose de nouveau. Personne n'est en mesure de prévoir ce qui va se passer. Mais cela va probablement déboucher sur un conflit d'ordre politique.

La communauté internationale ne reconnaîtra le résultat des élections que lorsque le Hamas aura reconnu l'existence de l'Etat d'Israël. Qu'en dites-vous ?

Je ne comprends pas la réaction des Etats occidentaux. D'un côté, ils

exigent l'instauration de la démocratie au proche orient, et lorsque nous suivons cette voie comme ça été le cas avec les élections palestiniennes, dont on a reconnu la transparence et le caractère démocratique, la même communauté internationale remet en cause le résultat des urnes.

L'exigence de l'Union européenne que le Hamas reconnaisse l'existence d'Israël est absurde car il s'agit d'un simple parti. Il est, par contre, tout à fait pertinent de l'exiger du gouvernement. Il faut donc attendre la formation de celui-ci par le Hamas pour demander cette fameuse reconnaissance.

Surtout qu'aucun parti israélien ne reconnaît le droit des Palestiniens à la création d'un Etat viable, au contraire du gouvernement. Il faut donc faire une différence entre les partis et les gouvernements.

D'autant que le Hamas est une organisation pragmatique. Lorsqu'il aura formé son gouvernement, il reconnaîtra, comme le Fatah en son temps, les accords internationaux.

Je crois que l'enjeu est ailleurs. Je pense en effet que la communauté internationale veut légitimer la solution israélienne consistant à imposer une solution unilatérale au conflit qui reviendrait à dire aux Palestiniens «Si vous voulez construire un Etat, faites-le mais en dehors du tracé du mur et si vous refusez, vous n'avez qu'à vous installer en Jordanie, en Egypte ou n'importe où ailleurs». Les Israéliens vont pouvoir ainsi continuer à ignorer les accords internationaux et refuser d'ouvrir des négociations de paix.

Et l'argument consistant à discréditer le Hamas par ce que c'est un parti intégriste n'est pas crédible car, dans ce cas, il faudrait aussi dénoncer les extré-

mistes religieux que compte le gouvernement israélien.

Est-ce que vous voulez dire que les Israéliens avaient intérêt à la victoire du Hamas ?

Tout à fait. Durant la période électorale, les Israéliens ont multiplié les opérations militaires en Cisjordanie et à Gaza pour radicaliser les Palestiniens et les pousser ainsi à voter Hamas. Ils savaient ce qu'ils faisaient.

Voilà trois ans qu'ils se plaignent à la communauté internationale de ne pas avoir de partenaires sérieux en Palestine : ça a commencé avec Yasser Arafat, puis Mahmoud Abbas (Président de l'autorité palestinienne) et maintenant, c'est le tour du Hamas. C'est, je pense, la stratégie israélienne pour parvenir à imposer une solution unilatérale au conflit et ils le feront avec ou sans le Hamas. Ils l'ont fait à Gaza.

Que pensez-vous du futur ?

Comme on dit en arabe, Dieu lui-même ne le sait pas.

1 Co-Président avec Fernand Tuil de l'Association de jumelage entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes de France (AJPF). Montataire est jumelée avec le camp de réfugiés de Deheisheh, en Palestine.

L'association France-Palestine organise une rencontre avec Ahmed Muhaisen le 14 avril à 18 h à la salle Elsa Triolet de Montataire

Associations + Brèves

Photo-Club de Montataire - 16^{ème} concours photo 2006

- Limite de réception des photos le 27/10/06
- Montage de l'expo à la Résidence Maurice Mignon : le 10/11/06
- Le jury : le 14/11/06
- Palmarès : le samedi 18 novembre 2006 à 18 heures
- Expositions :
 - Résidence Maurice Mignon du 11 au 18 novembre 2006
 - au Centre E. Leclerc de Montataire, du 20 novembre au 3 décembre 2006
 - à la Maison du Conseil général de Creil du 5 au 31 décembre 2006

Porte ouverte à l'association des Femmes solidaires



Le 11 février dernier plusieurs femmes se sont rencontrées à l'initiative de «Femmes Solidaires», ce n'est pas seulement le 8 mars, que l'association agit mais tout le long de l'année pour la solidarité et les droits des femmes

Info CAF

Pour déclarer vos ressources, simplifiez vous la vie, Utilisez internet : www.caf.fr !

Comme chaque année, la Caf de Creil adresse à tous ses allocataires un formulaire de déclaration de ressources à compléter. Celui-ci est indispensable pour calculer tous les droits aux prestations à partir de juillet.



WWW.CAF.FR



Déclaration de ressources 2005

Cliquez, c'est déclaré

www.caf.fr*

* À l'aide de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel
Pour en savoir plus
www.caf.fr - 0 820 25 25 25

La Caf recommande à ses allocataires de ne pas attendre la déclaration de revenu fiscale qui leur parviendra début mai pour lui adresser leur déclaration de ressources 2005.

Pour votre déclaration 2005, utilisez internet www.caf.fr

Vous pouvez saisir votre déclaration en ligne sur le www.caf.fr 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Un geste simple : plus besoin de vous déplacer à la Caf ou d'envoyer votre déclaration de ressources par courrier, un geste rapide : en quelques clics, votre déclaration est expédiée à la Caf et traitée immédiatement.

Une démarche sécurisée : grâce à votre numéro d'allocataire et à votre code confidentiel, vos renseignements sont transmis en toute confidentialité et sans risque d'erreur d'interprétation.

Alors, ayez le réflexe : www.caf.fr

Société Mycologique de Montataire

Calendrier des sorties de Printemps 2006

Rendez-vous le matin :

- 8 h 30 précises, place de la Mairie et retour au même endroit vers 11h-11 h 30.

Rendez-vous l'après-midi :

- 13 h 45 précises, place de la Mairie et retour au même endroit vers 16 h-16 h 30.

Covoiturage assuré :

Samedi 8 avril - matin : J. Claux, K. Pullig, A. Longrognet, L. Devaux

Samedi 22 avril - après-midi :

A. Longrognet, L. Devaux, I. Bas, K. Pullig

Samedi 20 mai - après-midi, sortie botanique :

G. Theunissen, M. Lacelle, J. Roger.

Exceptionnel

La municipalité vous propose une sortie au

Grand Meeting d'Athlétisme Gaz de France

au stade de France le 8 juillet prochain au prix exceptionnel de 6 € la place au lieu de 40 ou 60 €

Attention : seulement 100 places sont disponibles.

Alors ne tardez pas Contactez le service municipal des sports au **03 44 27 04 00**

Groupe communiste et républicain

CPE : non à la précarité à vie

Sans aucune concertation, autoritairement, le gouvernement qui dit vouloir aider les plus fragiles dans l'accès à l'emploi et à la formation, à recours au 49-3 pour imposer ce recul de civilisation déjà engagé avec le CNE.

C'est ce que met en cause le large mouvement anti CPE qui se développe, dont sont solidaires les élus Communistes et Républicains. Ils ont raison les étudiants et lycéens tels ceux de Malraux à Montataire ou salariés précaires, nombreux dans notre ville ou chômeurs (+20% de la population active, 40% des moins de 25 ans sur les Martinets) fortement inquiets pour leur avenir de ne plus vouloir vivre la galère. Avec ces contrats précaires les jeunes femmes qui désirent avoir des enfants sont encore plus victimes. Ce qui est visé à terme c'est la disparition du CDI. Ainsi sur 360000 CNE (contrat nouvelle embauche) réalisés 230000 remplacent des emplois et donc des contrats existants. C'est ce qu'a obtenu le MEDEF pour soit disant rendre plus compétitives les entreprises.

Or flexibilité et précarité sont inefficaces économiquement. C'est au contraire avec des salariés bien formés, avec un emploi stable correctement rémunéré que l'on assure le développement de la société.

En fait la baisse du coût du travail et la précarité gonflent les profits pour les actionnaires (Total 12 milliards €) creusant comme jamais les inégalités.

D'autres mesures et solutions sont possibles. Tout de suite, à commencer par embaucher en CDI puisque 7,5 millions d'emplois devraient se libérer d'ici 2015 pour cause de départs massifs en retraite. Et dans les entreprises sur le territoire de notre ville ça fait des centaines d'emplois. Voilà une idée pour le prochain forum pour l'emploi des jeunes de Montataire !

Et pour renforcer cette solidarité intergénérationnelle, la mise en place d'une sécurité dans les parcours d'emploi et de formation ainsi que l'instauration d'une allocation d'autonomie pour la jeunesse sont autant de propositions que soutiennent les élus Communistes et Républicains.

Car on ne peut construire un monde en désespérant ceux qui auront à le bâtir. Vouloir un emploi stable pour une vie décente est une légitime aspiration tout à fait de notre temps et les moyens existent pour la satisfaire.

Groupe communiste et républicain

Groupe socialiste et républicain

Une accessibilité pour tous

Difficile de se mettre à la place des personnes handicapées ou à mobilité réduite ce qui explique sans doute que les quelques places de stationnement « réservé » soient occupées généralement par des personnes bien portantes qui en ont « pour 5 minutes ». Pourtant les difficultés qu'elles rencontrent vont bien au-delà des problèmes de stationnement car il s'agit aussi de logements sans ascenseur, de bus sans plancher abaissé, de distributeurs de billets trop haut ou encore de bâtiments municipaux inaccessibles.

A Montataire, un certain nombre de lieux publics ne sont pas accessibles (Mairie, C.C.A.S, Services des Sports...) et le budget 2006 qui vient d'être voté le 27 mars dernier ne prévoit pas d'aménagements spécifiques. L'article premier de la loi du 30 juin...1975 affirme pourtant ce principe d'accessibilité à tous mais n'est pas appliqué. Néanmoins, il n'y a pas que les personnes handicapées ou à mobilité réduite qui rencontrent des difficultés pour aller par exemple à l'état civil de la mairie ou rencontrer un élu lors d'une permanence mais aussi les personnes âgées ou les mères et pères de famille avec une poussette.

Il est donc urgent de planifier sur plusieurs années, l'aménagement des bâtiments municipaux à commencer par la mairie de Montataire comme le propose les élus de la commission Maintenance du Patrimoine. Les finances municipales tout comme celles d'une famille ne sont hélas pas extensibles particulièrement à l'heure où le gouvernement se défait sans cesse plus sur les collectivités locales. Toutefois, il est de notre devoir de recenser les locaux inadaptés pour une partie de nos concitoyens et programmer leurs aménagements progressifs.

Au bout de quelques années, tous les lieux publics seront ainsi accessibles à tous. Mais nous devons aller plus loin et prévoir avant chaque construction de logements, avant chaque réaménagement de locaux, avant chaque réfection de trottoirs, les conditions d'une accessibilité de tous les Montatairiens et Montatairiennes.

Stéphane Godard,
Maire adjoint aux Finances
et Maintenance du Patrimoine
sgodardmontataire@yahoo.fr

Groupe «Montataire Pour Tous»

Notre avis sur le territoire appelé : Le Pays du grand Bassin Creillois. Les communes et communautés de Communes sont appelées à se regrouper pour obtenir des subventions pour des projets communs. Nous à Montataire Pour tous, nous avons été étonnés de voir se créer une communauté appelée : Pierre Sud Oise, qui regroupe Thiverny, St leu, St Maximin etc... Ces trois communes politiquement à gauche pouvaient parfaitement intégrer la CAC (Cté Agglomération Creilloise) cela n'a pas été fait et c'est au détriment de la population car il faut savoir que le coût est important il faut payer le personnel, et certainement indemniser le Président, vice président etc...

Nous souhaitons que la Communauté de Pont Ste Maxence, Verneuil en Hallate, la Communauté de la Ruraloise qui compte les communes de St Vaast, Cramoisy, Maysel se joignent à la C.A.C. Nous pensons aussi à Laigneville, Monchy, Mogneville qui avec Nogent ont réalisé en un temps record une zone Commerciale entre Laigneville et Monchy; Un succès !!! La piscine réalisée par Nogent et Villers, Un succès !!!

Entre Creil et Verneuil la zone d'Alata ; Un succès !!!

Même s'il y a eu quelques difficultés la zone commerciale Cora et la ZAET, Un succès !!! Cela signifie qu'à la suite de la revitalisation du Site Chausson (un succès Montataire) doit résolument se tourner vers les autres et réussir sa mutation industrielle.

Nous allons réussir ensemble à obtenir une clinique qui remplacera celle de Creil, Chantilly et Senlis voilà des perspectives qui font que nous allons de l'avant. Reste à connaître l'avenir du GEP des Vallées Bretoise dont notre maire est le Président. De toute façon, pour travailler pour la population, il faut que les élus obtiennent leurs intérêts pour la commune qu'ils représentent. Les critères géographiques et économiques prévalent au choix de l'avenir. Les élus du Groupe: qui vous reçoivent en Mairie le samedi de 10 h à 12 h sans RDV.

Jean-Pierre Mercier

La contribution du groupe «Montataire à gauche 100%» n'est pas parvenue à la rédaction

Forum des métiers pour l'emploi des jeunes

Un rendez-vous ouvert à tous
les jeunes pour la première fois
à Montataire

Mercredi 12 avril 2006

de 14 h à 17 h

Salle Armand Bellard
Avenue Anatole France

Ce jour là, vous pourrez :

- Rencontrer directement les chefs d'entreprises et connaître leurs offres d'emploi.
- Postuler à ces offres le jour même en présentant votre CV.
- Vous informer auprès des responsables de centres de formation et du service public de l'emploi.

**Jeunes Montatairiens,
le 12 avril, n'hésitez pas,
vous êtes les bienvenus**

